

Résolution présentée par la délégation de la

République Unie de la Tanzanie

Thème Agenda 2030 : objectifs du développement durable.

Concerne Investissements durables au sein du secteur agricole

L'Assemblée Générale,

Alarmée par l'insécurité alimentaire chronique présente sur l'ensemble du continent africain qui est un phénomène touchant des pays connaissant une forte croissance démographique ce qui aggrave la situation,

Déplorant la suite des évènements prédite par une majorité de la communauté scientifique, à savoir la nette augmentation des besoins alimentaires des populations croissantes peuplant ces régions et donc l'éventualité de conflits, dans un premier temps diplomatique, puis armés,

Rappelant que la vie de pas moins de 22 millions de personnes présentes dans la Corne de l'Afrique dépend du bon fonctionnement du secteur agricole qui lui-même est fortement dépendant d'investissements internationaux,

Préoccupée par l'indifférence des dirigeants occidentaux vis-à-vis des drames d'ampleurs sans précédent et donc des constats de ces derniers,

Décide de moderniser le secteur agricole présent dans ces régions touchées par l'insécurité alimentaire par l'intermédiaire d'un fond d'investissements regroupant tous les Etats où l'insécurité alimentaire règnent nommés FIIA (Fond International contre l'Insécurité Alimentaire) libres de toute puissance occidentale ;

- de diversifier la variété des cultures produites et de se recentrer sur des cultures peu gourmandes en eau et riches en protéines.

*Le texte français fait foi*